

[actu.fr](https://actu.fr)

# Grève des animateurs du périscolaire à Rouen : des perturbations dans les écoles

*Raphaël Tual*

4-5 minutes

---

**Les animateurs de la Ville de Rouen profitent de l'appel à la grève nationale pour la défense du service public pour demander davantage de moyens, mardi 28 mai 2019.**

Publié le 27 Mai 19 à 18:38



Les animateurs du périscolaire de la Ville de Rouen (Seine-

Maritime) répondront en partie à un appel à la grève lancé par la CGT et FO, mardi 28 mai 2019. (Illustration ©Adobe stock)

D'importantes perturbations dans les **écoles rouennaises** sont à prévoir pour mardi 28 mai 2019. Les syndicats FO et CGT ont lancé un appel national à la grève du mardi 28 au vendredi 31 mai, pour la défense du service public. À **Rouen (Seine-Maritime)**, les deux syndicats entendent aussi mobiliser autour de problématiques locales, notamment celles liées aux **conditions de travail des animateurs** de la Ville.

En conséquence, mardi, les [services et accueils périscolaires seront perturbés](#), mardi : seules six écoles sur 54 assureront la **cantine** du midi, l'**accueil du matin** ne sera pas assuré dans 34 écoles et les **services d'études surveillées et garderie** du soir ne seront pas assurés dans 41 écoles.

Lire aussi : [Les agents techniques en grève dans la quasi-totalité des écoles de Rouen](#)

« **Le maire a occulté nos revendications** »

La journée de mardi s'inscrit dans la continuité du mouvement engagé par les agents territoriaux [depuis le 25 avril 2019](#). Ils dénonçaient une dégradation des conditions de travail liée au retour à la semaine de quatre jours dans les écoles. « Sur ce volet là, nos revendications ont été entendues par la Ville, mais le maire a occulté nos revendications concernant le service animation », indique Guillaume Larose, de la CGT.

« Le retour à quatre jours va engendrer encore plus de

préparation avec l'accueil des enfants le mercredi toute la journée, même cela ne sera pas valorisé », s'inquiète le syndicat qui exige des heures de préparation rémunérées, là où aujourd'hui, « les activités sont préparées sur du temps de repos », et un forfait de 90 euros brut par jour, au lieu des 48 euros actuels.

### « **Beaucoup a été fait** »

Appliquer ces exigences reviendrait à déboursier « 1,2 million d'euros, je ne vois pas comment on peut les sortir », répond Frédéric Marchand, adjoint au maire en charge des écoles qui rappelle que « déjà beaucoup a été fait » ces dernières années.

« Depuis 2008, on a considérablement renforcé le service animation-vie scolaire. Nous sommes passés de 250 agents à 645, dont 360 animateurs. Nous avons 188 places d'animateurs en plus dans les centres de loisirs le mercredi, rappelle le maire, Yvon Robert. Avec le [passage de la semaine à quatre jours](#), nous aurions pu baisser le nombre d'animateurs, nous ne l'avons pas fait. On a augmenté par trois ou quatre, les moyens pour les enfants en 10 ans. Ils sont notre priorité. »

Yvon Robert assure avoir fait des propositions avant que le préavis de grève ne soit déposé et avoir reçu la CGT mercredi 22 mai : « J'ai proposé d'augmenter le nombre d'animateurs pour les centres de loisirs de vacances et d'augmenter les rémunérations en passant de 48 à 65 euros, les animateurs mensualisés, de 53 à 75 euros ceux à qui on confie une responsabilité et de 20 % les autres. »

Des augmentations « dérisoires » pour la CGT, par rapport à la réalité du métier. Le syndicat qui juge également « injuste » la différence de rémunération entre les animateurs mensualisés et ceux qui viennent de l'extérieur. Un rassemblement est prévu mardi à 11h30, sur le parvis de l'hôtel de ville.